

Conseil de l'UFR des lettres, sciences du langage et arts

Séance du 18.06.19

Relevé de décisions

Présents : Emmanuel NAYA, Catherine GARCIA, Michèle CLEMENT, Sarah Al-MATARY, Emmanuel REIBEL, Muriel JOUBERT, Julie SERMON, Vincent FROGET, Denis VIGIER, Yannick CHEVALIER, Luc VANCHERI, Myrtille MERICAM-BOURDET, Laurence HIDANI, Martin BARNIER, Michel FIGUET, Vincent TULEU, Marylène POSSAMAI, Pierre SABY, Michel BERT, Céline CHABOT-CANET, Paule GIOFFREDI, Tristan VIGLIANO, Nelson DEGLUAIRE, Damien BURLE.

Membres invités : Françoise ANDRIEUX, Philippe WAHL, Pascale BRILLET-DUBOIS, Fabrice MAZZOLINI, Antoine GUILLAUME.

Procurations :

Michèle Brunet donne procuration à Marylène Possamai.
Stéphane Gioanni donne procuration à Marylène Possamai.
Frédérique Gayraud donne procuration à Denis Vigier.
Céline Candiard donne procuration à Paule Gioffredi
Dario Marchiori donne procuration à Martin Barnier
Clémence Froger donne procuration à Damien Burle

I. Conseil plénier

1. Accueil de Catherine Garcia, nouvelle Responsable Administrative et Financière de l'UFR LESLA.

Le conseil a remercié chaleureusement Sylviane Orsat pour l'intérim effectué sur le poste de RAF, et souhaité la bienvenue à Catherine Garcia, nouvelle titulaire sur ce poste.

2. Vote du Budget Prévisionnel 2020 (pour remontée en dialogue de gestion).

Le budget 2020 a été pensé sans pouvoir quantifier l'indicateur effectif 2019/2020 dont nous n'avons pour l'heure pas connaissance. Son montant global est équivalent à celui de 2019 – soit 640 000 €. A noter qu'un différentiel peut être constaté dans les montants alloués par groupe de dépense.

➤ **Budget de LESLA (hors CFMI) :**

Le Budget Prévisionnel 2020 s'élève à **442 551 €**. Il se décline comme suit :

- Fonctionnement : 114 040€
- Investissement : 16 000€
- Salaires : 312 511€

Le montant des recettes s'élèverait quant à lui à 411 732€.

Il s'agit de la reconduction du BP 2019 (388 190 €) abondé de dépenses supplémentaires en fonctionnement et investissement.

MISE EN ŒUVRE DES PROJETS			
Description	Besoins / moyens à mettre en place	Directions et services à associer / informer	
Projets pédagogiques	+ 10 000€ de budget fonctionnement	DAJIM- Direction des Affaires Juridiques Institutionnelle et Marchés	DIRCOM- Direction de la Communication
Renouvellement matériel pédagogique	+ 4000€ de fonctionnement - 4000€ d'investissement	DAF- Direction des Affaires Financières	
Virement interne droits d'inscription conventionnés	+ 10 040€ de fonctionnement	DAF- Direction des Affaires Financières	

Alerte sur la notion de fongibilité possible entre l'enveloppe fonctionnement et l'enveloppe investissement. Bien que cela soit réglementairement envisageable il ne s'agit pas d'une pratique au sein de l'université.

En cas de demande de rallonge budgétaire, il est a priori possible de saisir la Direction des Affaires Financières.

Préconisation de Yannick CHEVALIER : il serait judicieux de faire un parallèle avec le budget des autres composantes car il semble que nous soyons trop disciplinés en matière de gestion budgétaire. Les budgets contraints seraient en outre un frein à l'innovation de la composante et *de facto* à son rayonnement.

Remarque concernant la prise en compte des salaires du personnel de la Formation Continue dans le budget de la composante. Cela se justifie par le versement de subventions par la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre de ce dispositif. Il est donc nécessaire de le rendre transparent et lisible.

Proposition des membres du Conseil : A terme, au vu des baisses desdites subventions, il se peut que cette logique ne soit plus pertinente. Il faudrait alors que la dépense soit imputée au budget du personnel de l'Université et non au budget de la composante.

Dans un souci de compréhension, les membres du Conseil souhaiteraient disposer d'un budget plus détaillé transmis bien en amont de la séance. Le service financier fera au mieux afin de répondre à cette attente au regard de ses contraintes.

➤ **Budget du CFMI :**

Budget 2019 reconduit. Néanmoins certaines incertitudes en lien avec le désengagement de la Région perdurent.

A noter une baisse des dépenses liée au fonctionnement et une augmentation de la masse salariale en lien avec le recrutement d'une gestionnaire de scolarité et d'un Responsable de formation de catégorie A.

Vote : 24 pour

1 abstention

3. Identité visuelle du CFMI

Est soumise au vote la possibilité d'accoler le logo du CFMI à celui de l'université uniquement tout en conservant la couleur de la composante pour le logo du CFMI.

Il est rappelé que la mention Master ne peut apparaître que si le logo de l'UFR figure dans le document de communication.

1^{ère} possibilité : les trois logos sont systématiquement conservés,

2^{ème} possibilité : le logo de l'UFR apparaît uniquement lorsque le master est mentionné.

3^{ème} possibilité : seuls le logo de l'université et du CFMI sont utilisés dès lors que la mention *Master* n'apparaît pas.

Le Conseil Restreint adopte la possibilité d'utiliser deux ou trois logos en fonction de la cible (13 votes pour, 7 contre, 5 abstentions)

4. Questions diverses

Proposition de Philippe WHAL :

Il est demandé que l'équipe administrative se charge du calcul des taux d'encadrement.

Inquiétude face au calendrier de rentrée. Souhaiterait avoir le calendrier de pré-rentrée afin que la rentrée se déroule dans des conditions optimales.

II. Conseil restreint

1. Campagne d'emploi 2020 (pour remontée en dialogue de gestion).

Le conseil restreint de l'UFR LESLA adopte la liste de classement des demandes de postes proposée par le Directeur de l'UFR (20 voix pour, 2 contre).

1. MCF (18) Musique des 17 et 18^e siècles
2. PR (09) Langue et stylistique françaises 17 et 18^e siècles
3. MCF (18) Théâtre : Scènes contemporaines non-européennes : esthétiques et contextes de création, de production et de réception
4. PR (07) Linguistique générale
5. MCF (10) de littérature générale et comparée
6. PR (07) FLES
7. MCF (09) de littérature française du 18^e siècle

Autres demandes

1 PAST Scène : Sergio Chianca

1 PAST Cinéma : Sylvie Perrin

1 Biatss titulaire 100% en Musique (poste I. Ruiz)

1 Biatss contractuel 50% en lettres / antenne financière (poste J. Fustier)

Le Directeur de l'UFR

Emmanuel NAYA

SCIENCES DU LANGAGE ET ARTS
UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2